



L'assemblée générale de l'AOI a été accueillie cette année à la faculté de Strasbourg. À cette occasion, une table ronde sur la sécurité des soins et la formation des praticiens malgaches a été animée par le Pr Bernard Pellat. En voici quelques échos...

par Françoise Augereau
AOI Montrouge

AOI à Strasbourg

Sécurité des soins et formation des praticiens

Après une présentation de la faculté par son doyen, Corinne Taddei-Gross, Olivier Huck, vice-doyen chargé des relations internationales, a exposé l'actualité dans ce domaine. La faculté compte une dizaine de partenariats en Europe (programme Erasmus), des accords avec les États-Unis, le Chili et le Japon pour des stages, essentiellement de recherche, ou encore la Bolivie, Madagascar, le Vietnam, la Thaïlande, l'Algérie, le Maroc et le Rwanda. La législation bloque la pratique d'activités cliniques pour les étudiants non européens, ce qui a pour conséquence de réduire la durée des stages et de fragiliser certains accords. Les objectifs sont donc variables et définis en fonction des partenariats. Avec le Vietnam et Madagascar, une collaboration existe depuis plus de 30 ans avec un

flux moyen annuel de 5 étudiants vietnamiens et de 4 étudiants malgaches. Par ailleurs, une vingtaine d'étudiants partent chaque année à l'étranger (sur une promotion de 90), ce qui renforce la durabilité des accords et permet d'établir des liens interpersonnels.

L'ADEE : la voix de la formation en Europe

Stéphanie Tubert-Jeannin, présidente de l'ADEE (Association for Dental Education in Europe), a expliqué la démarche de l'association qui pourrait être envisagée avec Madagascar. Cette association indépendante réunit de nombreuses facultés membres à travers l'Europe regroupant près de 50 pays. L'objectif principal est de promouvoir la qua-

lité de la formation via la convergence, la promotion du développement professionnel continu, de l'innovation et de la recherche en pédagogie. L'ADEE travaille aussi en promouvant l'assurance qualité, l'approche par compétences, les échanges inter-universitaires, les liens avec les différents organismes impliqués en santé orale. Cela se fait par un processus de collaboration qui doit aboutir à un consensus. Cette démarche longue en fait une force. Le lien entre la qualité, la pertinence des soins et la formation a été abordé. Mme Tubert-Jeannin a précisé que la performance des services de santé repose sur la structure, les processus de soins et les résultats de santé. Elle doit répondre à des critères d'efficacité, de pertinence, de sécurité, d'accessibilité et d'équité afin d'avoir une utilisation optimale des ressources. En plus



des facteurs institutionnels, personnels et liés aux patients, la formation influence aussi les pratiques professionnelles. Cependant, le modèle actuel de formation connaît des limites. Elle est organisée par disciplines et en « silos » avec peu d'échanges entre professions de santé. L'approche pédagogique repose encore trop sur l'accumulation de connaissances avec une vision des soins très curative et peu préventive. L'idée est donc d'évoluer vers une formation plus intégrée et interprofessionnelle avec une approche par compétences qui implique l'usage de nouvelles méthodes pédagogiques et d'évaluation des acquis. Enfin, il est indispensable de se tourner désormais vers une approche de santé globale avec davantage de prévention et de promotion de la santé en plaçant les praticiens comme acteurs de santé publique. Cela suppose un développement professionnel continu, une participation active au sein de la communauté et l'introduction de l'enjeu du développement durable.

Les actions de l'IOSTM

Ensuite, Simone Rakoto Alson, directrice de l'IOSTM, a présenté l'Institut d'Odonto-Stomatologie Tropicale de Madagascar. Il s'agit d'un institut public rattaché à l'université de Mahajanga. D'abord centre universitaire régional créé en 1977, il deviendra en 1980 l'École supérieure de chirurgie dentaire, pour enfin devenir l'IOSTM en 1993. Les formations à l'IOSTM ont été réformées en système LMD (Licence-Master-Doctorat) en 2014 et sont réparties en trois mentions : odonto-stomatologie, assistant dentaire, et santé publique. Les compétences attendues sont : une formation d'odonto-stomatologistes adaptée

aux besoins et à la situation du pays, des omnipraticiens et assistants dentaires capables d'exercer en milieu hospitalier et de motiver la population en matière de prévention et d'hygiène bucco-dentaire, des odonto-stomatologistes spécialistes dans l'enseignement et la recherche, des spécialistes en santé publique. La mission de l'institut est d'apporter une formation initiale, post-universitaire et continue des professionnels et développer la recherche clinique.

L'université et le ministère de la Santé

En complément, Jeanne Angelphine Rasao-mananjara, vice-présidente de l'université de Mahajanga, a introduit le projet sur la sécurité des soins. L'objectif est d'améliorer la formation des étudiants dans le domaine de la sécurité des soins. La mise en œuvre débutera par le renforcement des compétences des enseignants et la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation des étudiants. Elle s'accompagnera de l'amélioration de l'environnement ainsi que la mise à jour du module sur la sécurité des soins dans le curriculum de formation des étudiants. Enfin, Eva Barijaona, chef de service du SSOABD (santé oculaire, auditive et bucco-dentaire), du ministère de la Santé, s'est exprimée sur les profils de praticiens pour répondre aux besoins actuels du pays. Le nombre de praticiens actifs à Madagascar est de 763, ce qui est peu pour 25,57 millions d'habitants (banque mondiale 2017). Le même problème se pose pour les assistants dentaires (une promotion d'environ 65 assistants va sortir d'ici deux ans) et les prothésistes dont la première formation s'est terminée en 2017. Ces professionnels exercent essentiellement dans les grandes villes, témoignant des iné-

La capitalisation d'expérience : regard de Désiré

Razafindrazaka, représentant AOI à Madagascar

La démarche de l'AOI est singulière, centrée sur la recherche du développement et de la pérennité, en travaillant avec les populations et les représentants du pays de façon productive et constructive. Il faut donc continuer à cultiver ce dialogue, malgré des dissimilarités de logiques et de cultures avec les différents partenaires. Il faut également lutter contre le cloisonnement, notamment entre les différents secteurs du ministère de la Santé à Madagascar, afin d'harmoniser les logiques en matière de santé publique entre tous les acteurs.

galités de répartitions de la couverture de santé. Pour la formation des praticiens, il n'existe qu'une seule école d'odonto-stomatologie à Madagascar, avec des promotions de 25 étudiants. L'objectif est de doubler ce nombre, ce qui pose des défis en termes de capacité d'accueil et de financements. Il subsiste de nombreuses barrières dans l'accès aux soins, et notamment des difficultés pour les jeunes diplômés à s'installer dans les zones rurales. Cela s'explique par l'insécurité, un accès géographique difficile ainsi qu'un accès limité à l'électricité et aux technologies de l'information.

Pour conclure cette table ronde, Bernard Pellat, vice-président de l'AOI, ex-doyen, professeur émérite de l'université Paris Descartes, a rappelé que tout ce qui est nécessaire aux soins doit arriver dans des conditions d'asepsie conformes aux standards internationaux. Comment organiser la salle de soins et assurer des soins non contaminants tant pour le patient que l'étudiant et l'enseignant ? Quelle formation pour que ces bonnes pratiques soient définitivement ancrées dans les habitudes ? Quelles pistes pour des partenariats avec les universités ? ■

Rejoignez-nous aux Journées de l'Orthodontie (stand MA12) et au Congrès de l'ADF (Stand 1S02) et devenez Praticien Solidaire
www.aoi-fr.org – contact@aoi-fr.org

